

<https://enseignants.se-unsa.org/PsyEN-leurs-missions-ce-sont-eux-qui-en-parlent-le-mieux>



Enseignants de l'Unsa

PsyEN : leurs missions, ce sont eux qui en parlent le mieux !

- Je suis... - PsyEN -

Date de mise en ligne : mercredi 31 janvier 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Par la connaissance que les PsyEN ont du développement psychoaffectif et cognitif des enfants et adolescents, ils contribuent à l'observation et à l'évaluation des difficultés et des besoins de ces derniers. En cela et afin d'aider chaque jeune qui en aurait besoin, ils sont des interlocuteurs essentiels dont il est temps de connaître et reconnaître les multiples missions. Les bilans psychologiques en font partie, encore faut-il savoir de quoi on parle.

On a souvent besoin d'un psychologue à soi !

Pourtant, l'effectif des psychologues au sein de l'Éducation nationale a baissé d'environ 15 % en 7 ans. Vous avez dit « manque d'attractivité » ?

Si la formule, copiée d'une morale de Jean de La Fontaine, fait sourire, il convient néanmoins de l'expliciter. Tâchons donc de nous accorder sur quelques définitions.

« Psychologue » n'est pas un adjectif !

Nous entendons parfois dire de telle ou telle personne qu'elle est « psychologue ». Est-elle pour autant diplômée d'un titre représentant une profession réglementée ? Si ce n'est pas le cas, gare à elle : elle pourrait alors être taxée d'usurpation du titre de psychologue et (sévèrement) réprimandée par l'article 433-17 du Code pénal, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

Il n'existe donc pas de psychologues professionnels vs amateurs, contrairement à ce qu'on a pu entendre ici ou là...*

Bilan psychologique, késako ?

Imaginez que vous vous rendiez dans un laboratoire d'analyses médicales et que vous commandiez un bilan sanguin. Comment espérez-vous être reçu ? *Un bilan, oui, mais pour mesurer quoi ?* serait vraisemblablement la réponse de votre interlocuteur. Un bilan psychologique n'est pas plus précis. Il mesure exactement ce qu'il est censé mesurer, à savoir ce que le psychologue juge pertinent d'investiguer. Cette appréciation des besoins nécessite du temps, notamment le temps nécessaire pour définir une hypothèse à valider (ou invalider) afin d'analyser la problématique du sujet.

Le bilan peut donc prendre différentes formes, selon ce que le psychologue estime nécessaire de vérifier. Il peut notamment être psychométrique ou projectif. Quel qu'il soit, un des outils principaux du psychologue est l'entretien.

Pour rappel (ou pour information), le Code de déontologie des psychologues prévoit le respect de l'autonomie professionnelle dans le *choix et l'application des modes d'intervention, des techniques et des méthodes mises en œuvre*. Par ailleurs, les *dispositifs méthodologiques mis en place par le psychologue répondent aux objectifs de ses interventions, et à eux seulement*.

Bilan psychométrique

Il s'agit dans ce cas d'analyser le plus finement possible le fonctionnement cognitif en fonction des hypothèses émises. Qu'il s'agisse « uniquement » de mesurer un QI, des stratégies de raisonnement ou des fonctions exécutives (on parlera alors volontiers, parce que c'est la mode, de bilan neuropsychologique), le matériel utilisé (test ou batterie de tests) est de la responsabilité exclusive du psychologue. Conformément au Code de déontologie des psychologues, celui-ci doit avoir été scientifiquement validé et utilisé en référence aux recommandations de la commission internationale des tests.

La batterie de tests la plus connue étant la WISC, bon nombre d'apprentis-sorciers s'estiment compétents pour interpréter, à partir de données chiffrées, le fonctionnement cognitif d'un enfant ou d'un adolescent. C'est la raison pour laquelle bon nombre de bilans psychométriques s'exercent sous la pression d'injonctions (MDPH, orthophonistes, médecins...). L'analyse clinique, du ressort du psychologue, n'en est pas moins (loin s'en faut !) indispensable pour en avoir une appréciation la plus fidèle possible.

Bilan projectif

Il a pour objectif d'analyser des problématiques psychoaffectives : le fonctionnement psychique, l'état émotionnel et plus globalement le fonctionnement mental définissent le mode comportemental (face au groupe, aux apprentissages, au cadre...) d'un enfant ou d'un adolescent.

Mais alors, comment ça marche ?

Vous l'aurez compris, un bilan psychologique ne saurait être déconnecté de la réalité du sujet, qu'il soit enfant, adolescent ou adulte. Il s'inscrit par conséquent dans une temporalité qui comprend notamment des échanges relationnels permettant un engagement et une confiance réciproques dans la résolution d'une problématique, l'expression d'hypothèses, la mise en œuvre de leur validation et la recherche de solutions.

Les bilans psychologiques ne sont qu'une infime partie des missions confiées aux psychologues de l'Éducation nationale, conformément au texte qui les régit. Pourtant ces personnels sont souvent réduits à ces évaluations, essentiellement psychométriques, faute de connaissance de l'ensemble de leurs missions (par l'institution et les personnels qui la représentent, par les partenaires...). Cette absence de connaissance induit inévitablement un manque de reconnaissance pour des personnels pourtant animés par le sens du service public et pour lesquels « relation d'aide » ne sont pas de vains mots...

* Lire notre article : [Psychologue, un métier !](#)